

les Halles



Actuellement, cette trémie a un impact très fort sur :

1/ les équipements voisins : écoles maternelle et primaire, piscine, bains-douches et gymnase

2/ la circulation des piétons sur le trottoir et la qualité de l'espace public

3/ les continuités des parcours de la rue Saint-Merri, et du trottoir est des rues Beaubourg et du Renard



**1/ l'impact sur les équipements
voisins : écoles maternelle et
primaire, piscine, bains-douches et
gymnase, principalement dû au
manque d'espace d'accès et à
l'absence de parvis**



2/ la circulation des piétons sur le trottoir et la qualité de l'espace public



L'impact actuel – la circulation des piétons

**3/ les continuités des parcours de la
rue Saint-Merri (la promenade du
Palais Royal à la place des Vosges) et
du trottoir est des rues Beaubourg
et du Renard**



L'impact actuel – les continuités des parcours

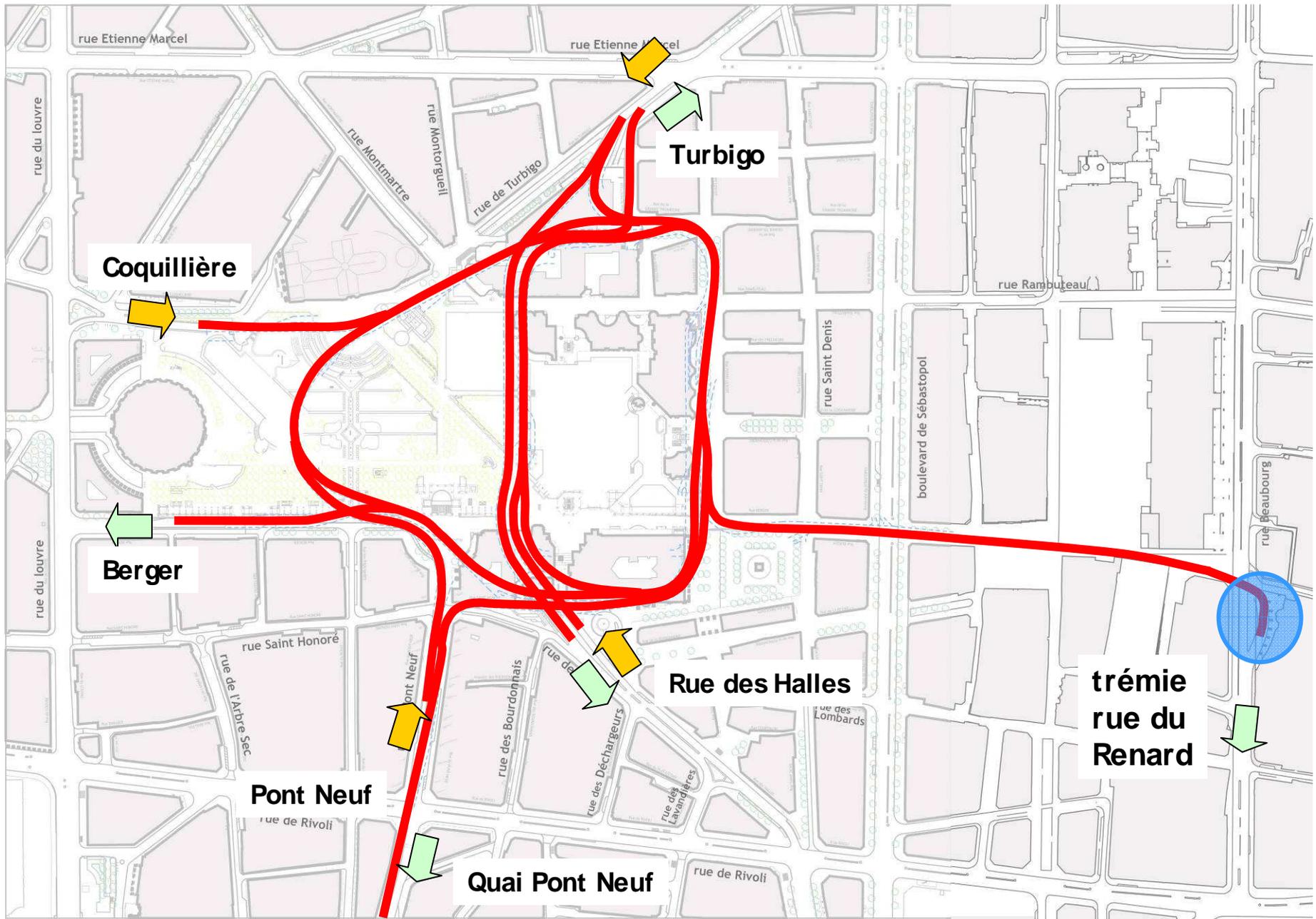
La place de cette trémie dans le réseau de la voirie souterraine des Halles, dans :

1/ L'état existant

2/ le projet de modification à l'étude



L'impact actuel



La voirie souterraine existante et la trémie de sortie de la rue du Renard

Les pistes de réflexion concernant la trémie de sortie de la rue du Renard

1/ la suppression de la trémie et la réorganisation des voiries souterraines

2/ le réaménagement de la trémie pour réduire son impact sur le site

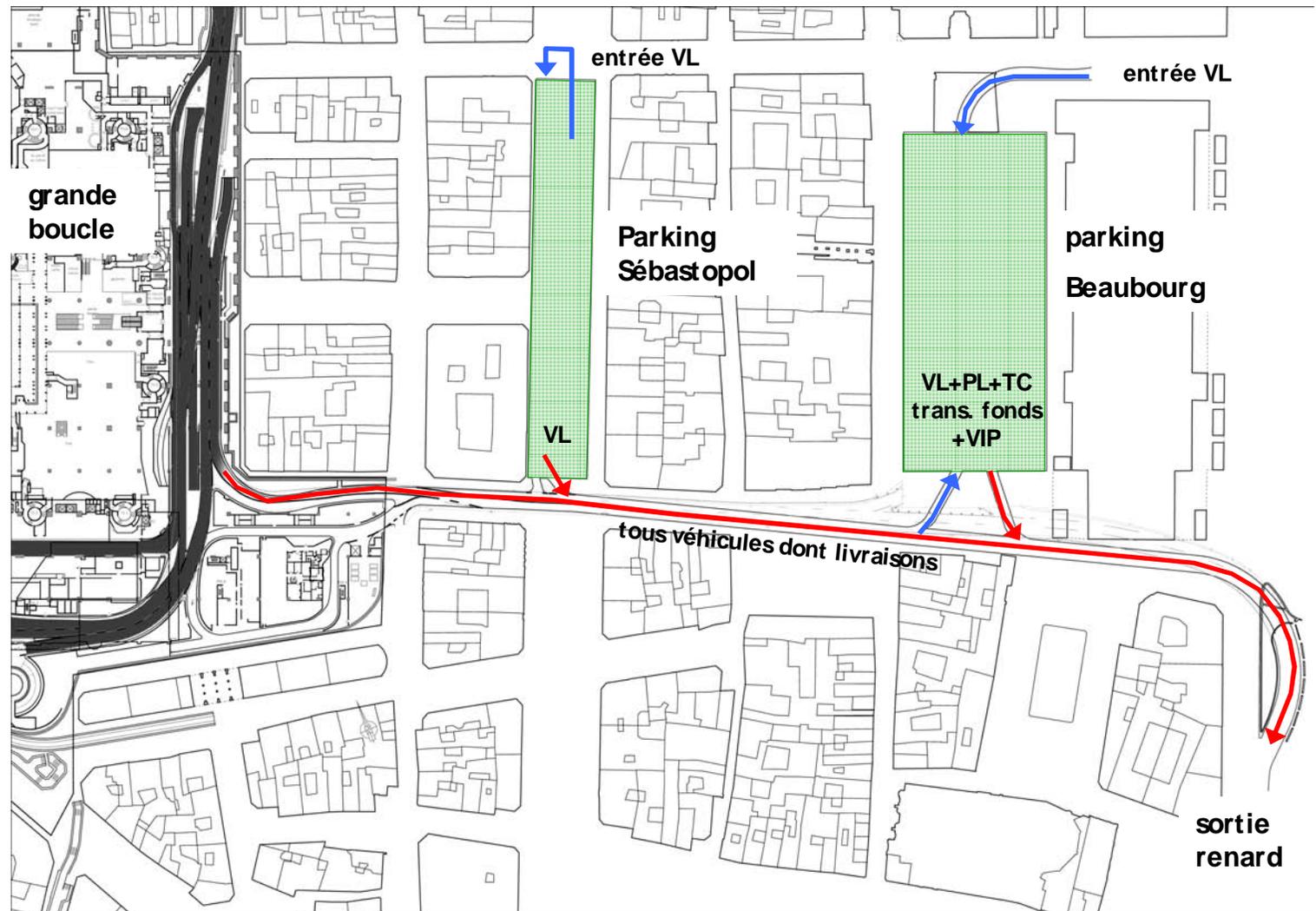


1/ l'hypothèse de suppression physique de la trémie de sortie de la rue du Renard

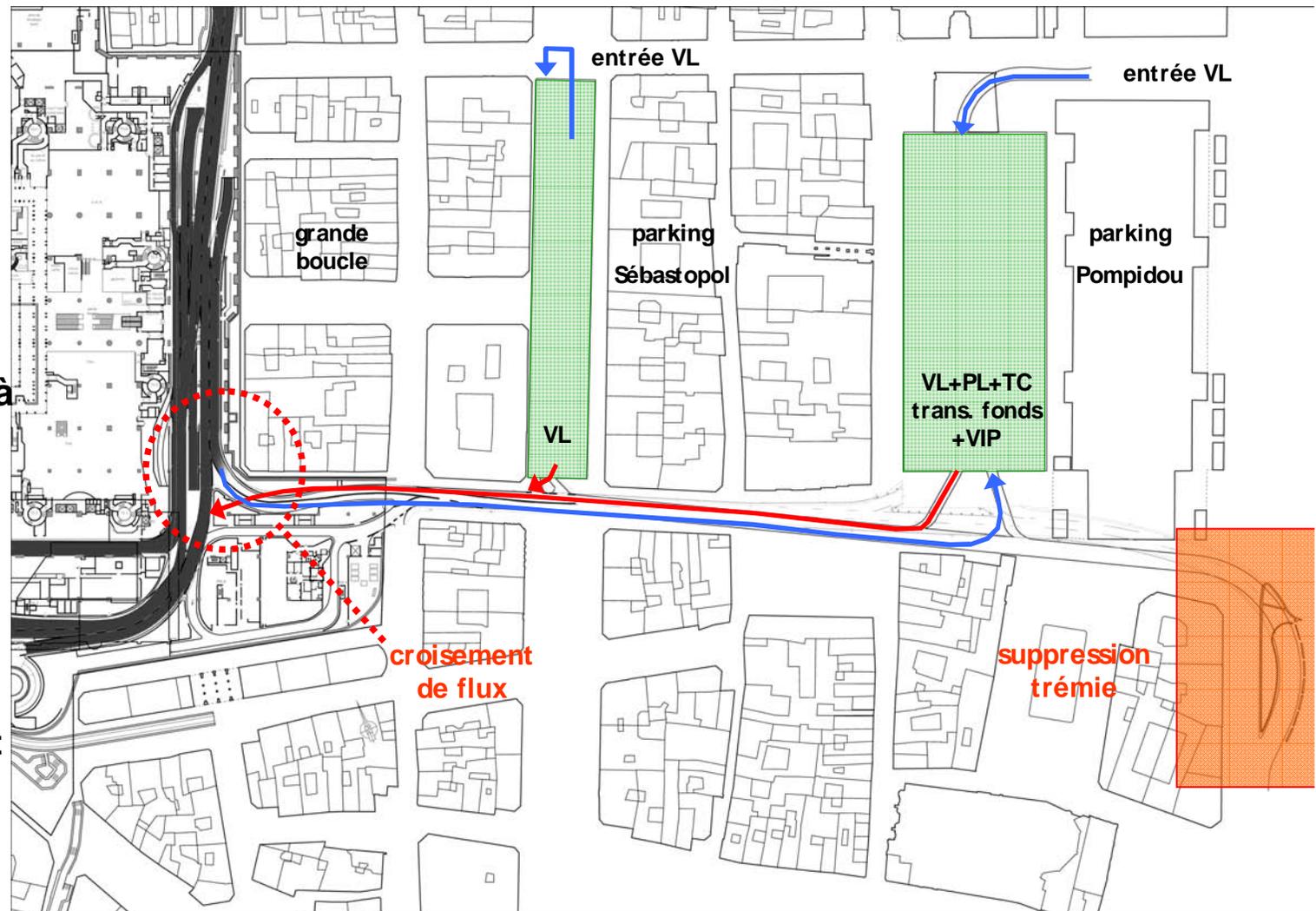
Les incidences sur le tunnel sont à considérer en termes de :

- **desserte**
- **fonctionnement**
- **sécurité**

Le tunnel Renard comporte une **seule voie à sens unique**.
Il dessert deux parcs de stationnement : il permet la sortie VL du **parking Sébastopol** et l'entrée et la sortie PL, TC, transports de fonds et VIP du **parking Beaubourg**.

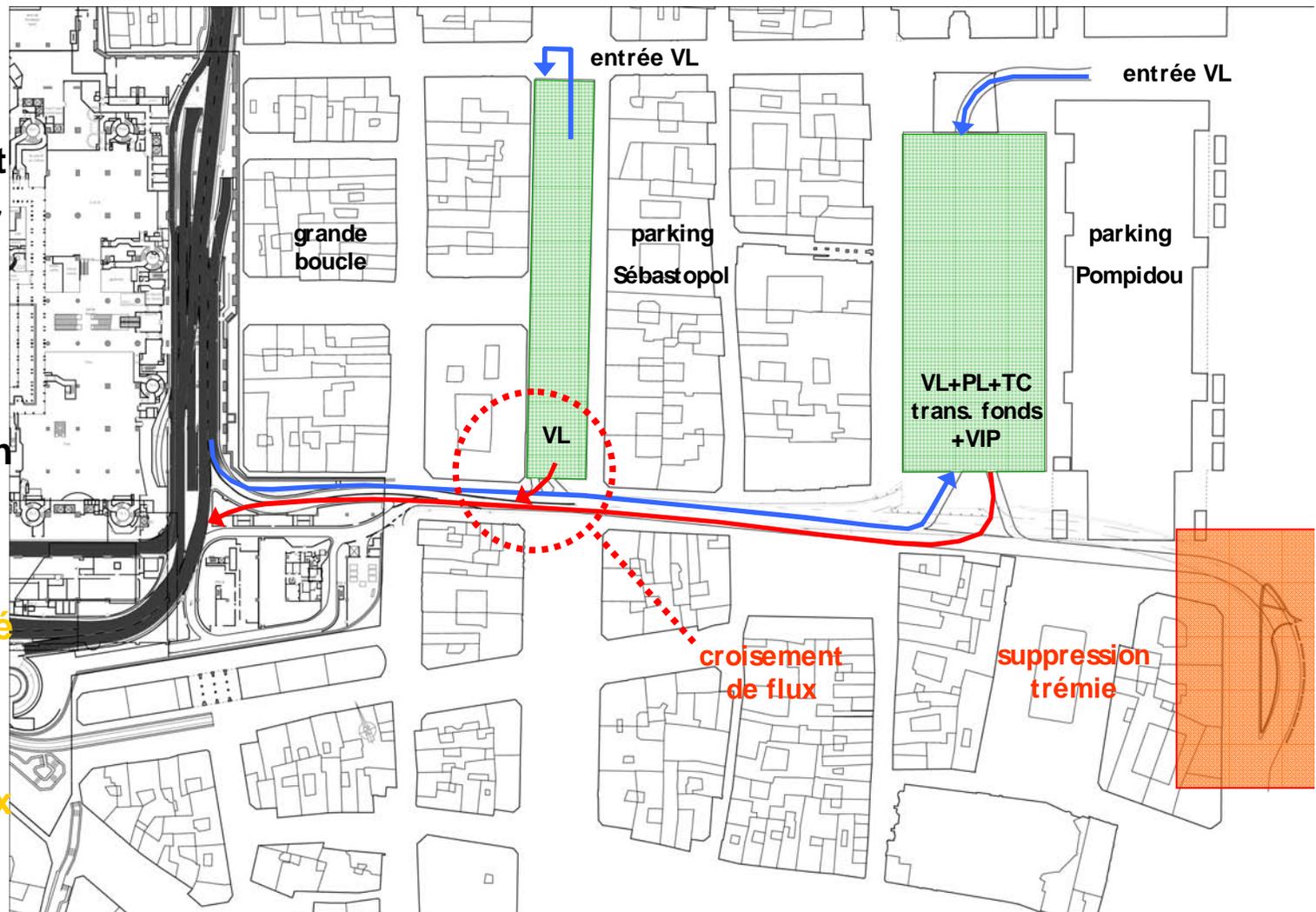


La mise à double sens d'un tunnel est considérée réglementairement comme une **aggravation du risque**. De plus, elle se heurte ici à deux problèmes: **l'étroitesse du tunnel** (<6m par endroits) pour le croisement des cars et camions et **le croisement de flux** à la jonction avec la grande boucle.



Scénario A : la mise à double sens du tunnel Renard

Le croisement de flux à la jonction avec la grande boucle ne pourrait être évité que par un système de circulation à gauche. Mais cette solution est encore plus défavorable en termes de sécurité et il demeure de toutes façons un croisement de flux à la sortie du parking Sébastopol.



**Le tunnel est nécessaire au fonctionnement du Centre Pompidou.
Fermer la sortie rue du Renard impose de nouveaux modes de
fonctionnement (tunnel bidirectionnel et croisement de flux) qui
constituent des **aggravations lourdes des conditions de sécurité** de
la voirie souterraine.**

***Il n'est donc pas possible de supprimer la trémie
de sortie de la rue du Renard.***



Hypothèse 1 : suppression de la trémie de sortie rue du Renard

2/ l'hypothèse du réaménagement de la trémie de sortie de la rue du Renard

A partir des premières esquisses de l'APUR, les deux scénarios étudiés sont :

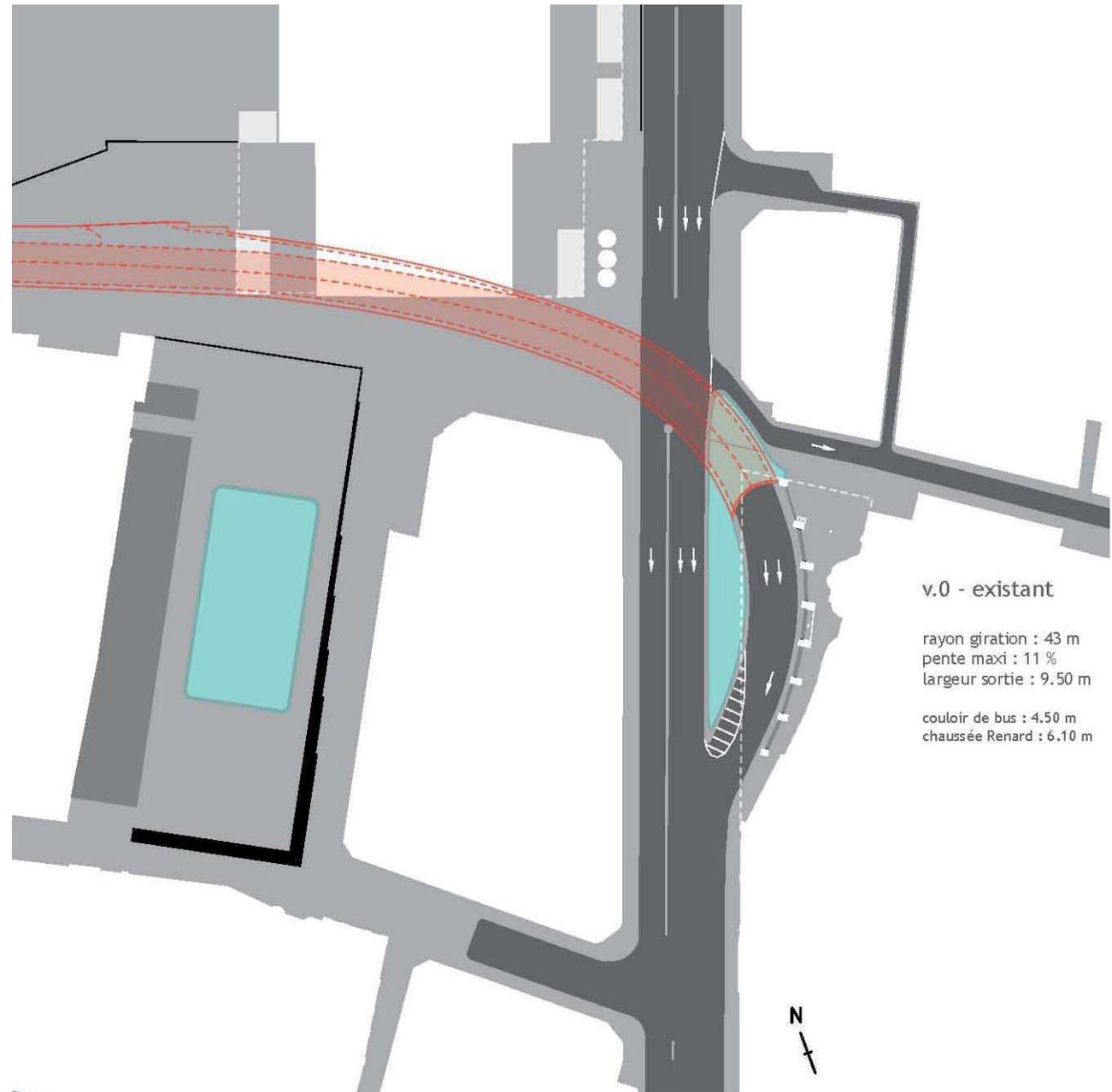
- **la réduction de la largeur de la trémie,**
- **le repositionnement de la trémie.**

Dans les deux cas, le rayon de giration existant de 43m est conservé.

Etat existant

L'extrémité du tunnel, depuis l'accès au parking Beaubourg, comporte **deux voies en sortie**, réduites à une seule au débouché sur la rue du Renard.

La trémie mesure **9,50m de largeur**.

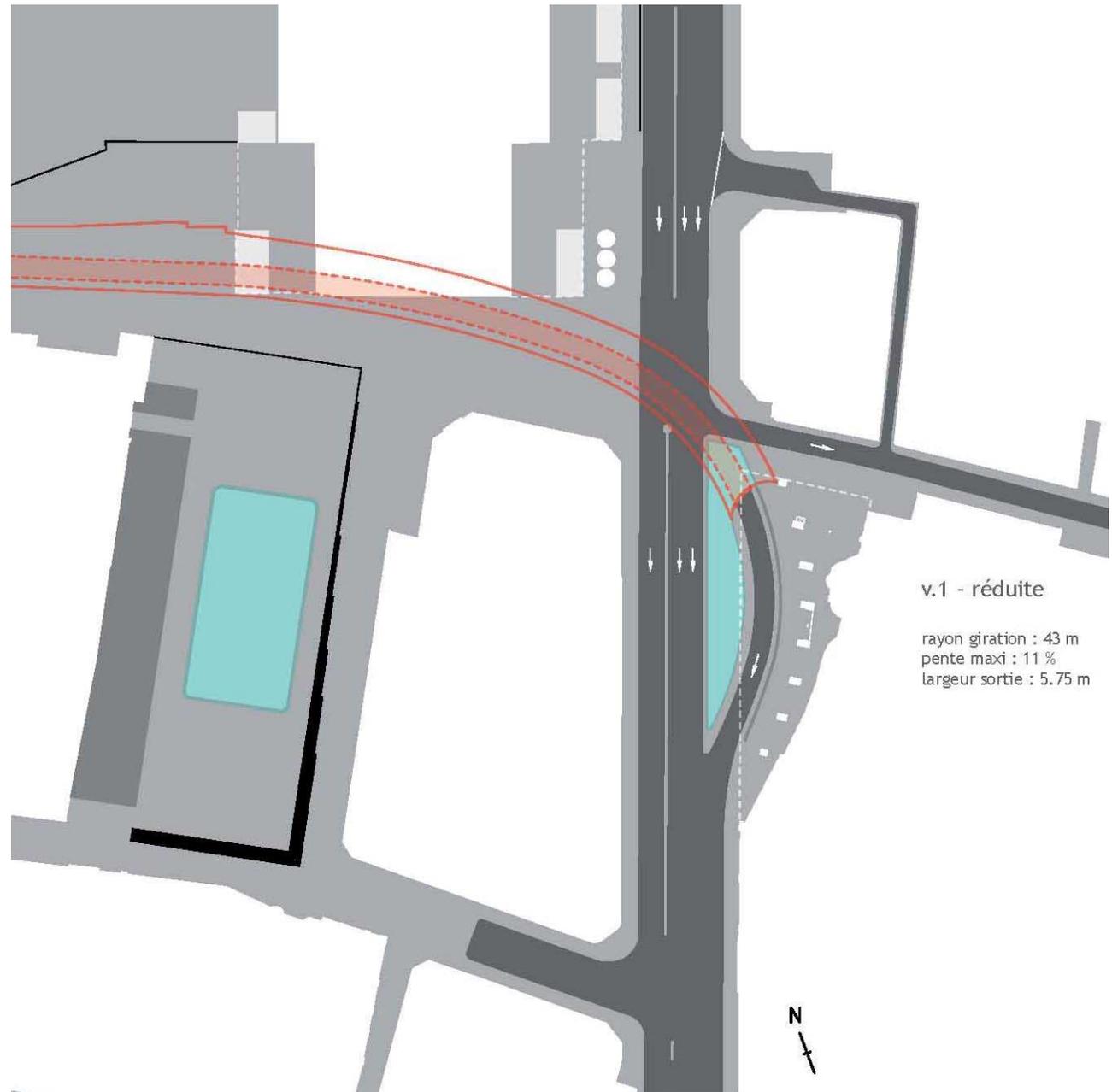


Dans l'état existant, le passage des piétons est cantonné entre les piliers de l'immeuble et sa façade en retrait, sur une largeur de 2m.



Scénario 1

La trémie de sortie est réduite à **une seule voie** de circulation. Cette réduction se fait en conservant la position du voile à l'intérieur du virage. Sa largeur passe à **6,50m** au lieu de **9,50m**.



Dans le scénario 1, le passage des piétons sous le portique de l'immeuble est doublé par un nouveau passage au-delà des piliers d'une largeur de 2,70m.

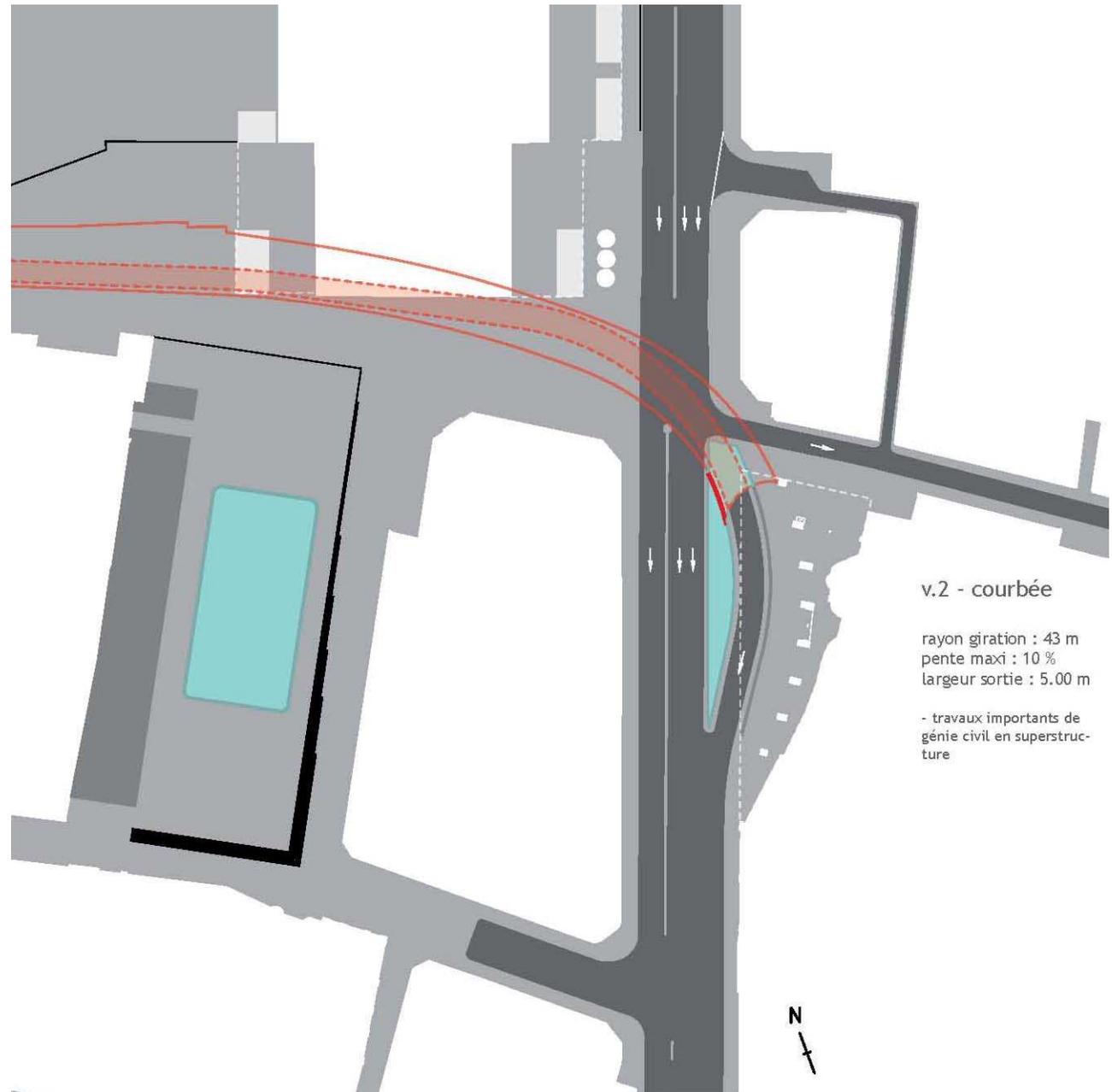


Scénario 2

La trémie de sortie est **repositionnée** et réduite à une seule voie.

L'ouvrage est complètement reconstruit.

Sa largeur passe à **6,50m**



Dans le scénario 2, le nouveau passage au-delà des piliers est élargi. Il passe à 4m.



Le réaménagement de la trémie – scénario 2



L'écran actuel formé par le volume de la trémie rue Saint-Merri



La suppression de cet écran par le réaménagement de la trémie

L'option de réaménagement de la trémie répond aux objectifs cités plus haut concernant :

- ***l'amélioration du fonctionnement des équipements publics,***
- ***l'amélioration des conditions de passage des piétons et de la qualité des espaces publics,***
- ***le rétablissement des continuités des parcours piétons sur le site.***

Le scénario 2 répond plus complètement à ces objectifs.

